



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille quinze, le lundi 21 décembre à 18h00 heures, le Conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le mardi 15 décembre conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjointes au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. BILLARD	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. DELIPERI	à	Mme FLAMENCOURT
M. BASTELICA	à	M. CIABRINI
Mme SIMONPIETRI	à	M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, Mme JEANNE, Mme SICHU, Mme FELICIAGGI, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	37
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 21 décembre 2015

Délibération N°2015/449

Ateliers de sensibilisation au patrimoine pour le jeune public.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio, dans le cadre des animations du label «Ville d'Art et d'Histoire » organise des actions dans le domaine patrimonial. Ces actions prennent diverses formes :

- initiation à des pratiques
- sensibilisation à des thématiques
- découverte d'activités.

De nombreux partenariats ont été tissés avec les associations locales et les services de la ville. Depuis plusieurs années, un partenariat fructueux a notamment été mis en place avec le laboratoire régional d'archéologie (LRA) et le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), qui proposent tout au long de l'année des actions pour le jeune public.

Durant la saison dernière :

- Les ateliers du LRA ont débuté en début d'année scolaire et se sont déroulés durant 16 séances les mercredis, et le samedi pour les 3 sorties sur sites. 25 enfants ont participé en étant répartis en 2 groupes (6-8 ans et 9-11 ans). Lors des sorties du samedi, les parents ont pu accompagner leurs enfants. Par ce biais, un public adulte a également été sensibilisé au patrimoine archéologique.
- Les ateliers du CAUE ont regroupé 4 classes de 2 écoles de la ville (salines V et Forcioli Conti) soit 75 enfants. Deux sorties sur sites ont été réalisées pour chaque classe. Au mois de juin, 200 personnes étaient présentes lors de la restitution des travaux, effectuée en classe, par les enfants. Le projet pédagogique avait pour objectif de faire connaître un quartier de la ville (les Salines) aux enfants d'Ajaccio, en s'intéressant plus particulièrement à son histoire, grâce à son architecture et à son urbanisme.

Ces deux actions ont été une réussite, tant par la fréquentation du public que par l'implication des différents partenaires.

Il est prévu de présenter, en début d'année 2016, au conseil municipal, un programme complet d'actions de valorisation du patrimoine, toutefois, le début des deux ateliers décrits ci-dessous étant programmé pour janvier 2016, nous vous proposons d'accepter leur reconduction.

ATELIERS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION

1/ ATELIER « CLUB ARCHEO »

Le LRA (Laboratoire régional d'archéologie) est une association loi 1901 composée d'archéologues confirmés. Il s'est fixé trois missions qui s'inscrivent dans la politique relative au patrimoine monumental et archéologique menée par la Collectivité Territoriale de Corse :

- mettre en œuvre des programmes de recherche destinés à mieux connaître notre patrimoine archéologique et, à travers lui, l'histoire et les spécificités insulaires,
- agir de manière préventive, en amont des travaux d'aménagement, afin d'étudier et de protéger ce patrimoine
- participer à la diffusion de l'information et à la sensibilisation du grand public à travers notamment des ateliers, des visites et des stages.

Les ateliers d'archéologie nommés « Club archéo » sont destinés à des enfants âgés de 6 à 11 ans. Ils ont pour objectif de sensibiliser le jeune public au patrimoine archéologique de la Corse par le biais de pratiques ludiques tout en maintenant un niveau scientifique accessible.

Ces ateliers se dérouleront tous les mercredis après-midi de janvier à décembre 2016 (hors vacances scolaires) au sein de l'association le LRA situé dans le quartier de Bodiccione. Durant ces séances, les enfants vont bénéficier d'un apport pédagogique de très grande qualité permettant de leur faire découvrir les méthodes de fouilles archéologiques, les techniques du feu et de la métallurgie ou encore celles de la meunerie durant la période préhistorique. Les sorties archéologiques sur sites s'effectueront les samedis toute la journée (selon un planning défini).

2/ ATELIER « PARCOURS DECOUVERTE DE LA VILLE D'AJACCIO ».

Les CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) sont des organismes associatifs, accessibles à tous (élus locaux, maires, enseignants...), qui ont pour mission d'exercer dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement au travers d'actions de formation et de sensibilisation dans les écoles et auprès du public en général.

En partenariat avec plusieurs écoles de la ville d'Ajaccio, cet atelier propose de sensibiliser les enfants à l'architecture et à l'urbanisme à travers l'histoire de la cité. Il a pour objectif de développer leur connaissance de la ville et d'approfondir des thématiques choisies en classe qui donneront lieu à une production finale. Il se déroulera de janvier à juin 2016, en milieu scolaire, selon un planning défini.

Animée par un ingénieur du CAUE et menée en direction de plusieurs classes du 2ème et de 3ème cycle primaire des écoles de la ville, cette action se déroulera en trois phases :

- 1ère phase : un travail en amont avec présentation de l'architecture en Corse et de son histoire, pour ensuite se pencher sur la ville et plus particulièrement sur l'un de ses quartiers à travers une visite guidée.
- 2ème phase : un travail en classe avec approfondissement des connaissances et choix d'un thème représentatif du quartier.
- 3ème phase : l'éduqué devient éducateur

Lors d'une journée de mise en commun en fin d'année scolaire, chaque classe présente le quartier sur lequel elle a travaillé aux autres classes en s'appuyant sur sa production artistique.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la mise en place de ces deux ateliers de sensibilisation au patrimoine (LRA & CAUE) pour le jeune public,

D'autoriser Mr le Maire à signer tous les actes administratifs et à passer toutes conventions, relatifs à l'ensemble de cette proposition,

De préciser que les crédits seront proposés à l'inscription du BP 2016, chapitre 11.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Simone GUERRINI, adjointe déléguée

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du vendredi 18 décembre 2015 ;

ADOPTE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La mise en place de deux ateliers de sensibilisation au Patrimoine (LRA & CAUE) pour le jeune public.

AUTORISE

Monsieur le Député-maire à engager toutes procédures et à signer tous documents (Conventions, engagement de dépenses...) relatifs à la réalisation de ces actions.

DIT

Que les crédits nécessaires à la réalisation de cette programmation seront proposés à l'inscription du Budget 2016, Chapitre 11.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, le jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurent Marcangeli".

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20151221-2015_449-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2015

Publication : 23/12/2015

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

